

Recensement cantonal des sites construits  
d'importance régionale et locale

Kantonsverzeichnis der Ortsbilder  
regionaler und lokaler Bedeutung

## Rueyres-les-Prés

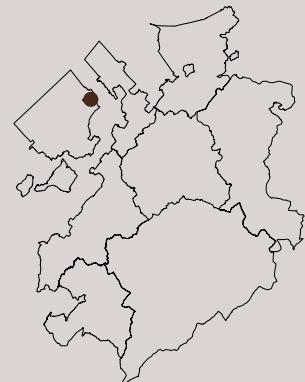


Commune d'Estavayer  
District de la Broye

**SITE D'IMPORTANCE LOCALE**



**À** l'extrême orientale de l'enclave d'Estavayer, le village agricole de Rueyres-les-Prés occupe une situation peu importante, quoique légèrement dominante, sur le coteau qui borde la plaine de la Basse-Broye. Le voisinage direct de la base aérienne de Payerne, principale aérodrome des Forces aériennes suisses, a, en outre, l'inconvénient d'isoler la localité de la plaine tout en l'exposant à d'importants niveaux de bruit. Le site construit comporte deux entités disposées en équerre, à l'extrême desquelles se sont développées des zones résidentielles. Les qualités spatiales sont peu évidentes : l'entité principale possède une structure en « arêtes de poisson » qui manque de clarté, tandis que l'entité secondaire au sud-ouest est très fragmentée. En outre, la prolifération résidentielle entamée depuis les années 2010 sur les espaces non bâtis (prés et vergers), qui dégageaient autrefois la silhouette du site à l'ouest, en a fortement diminué la lisibilité. Enfin, Rueyres-les-Prés ne possède pas de qualités historico-architecturales particulières, en raison, non seulement du manque de valeur typologique du patrimoine rural conservé, mais également de transformations-restaurations trop énergiques.



## Statistiques

Localité de Rueyres-les-Prés  
Bâtiments: 401  
Bâtiments protégés: 16

## Qualités de situation



Certaines qualités au niveau de la valeur topographique et du degré d'urbanisation du site.

## Qualités spatiales



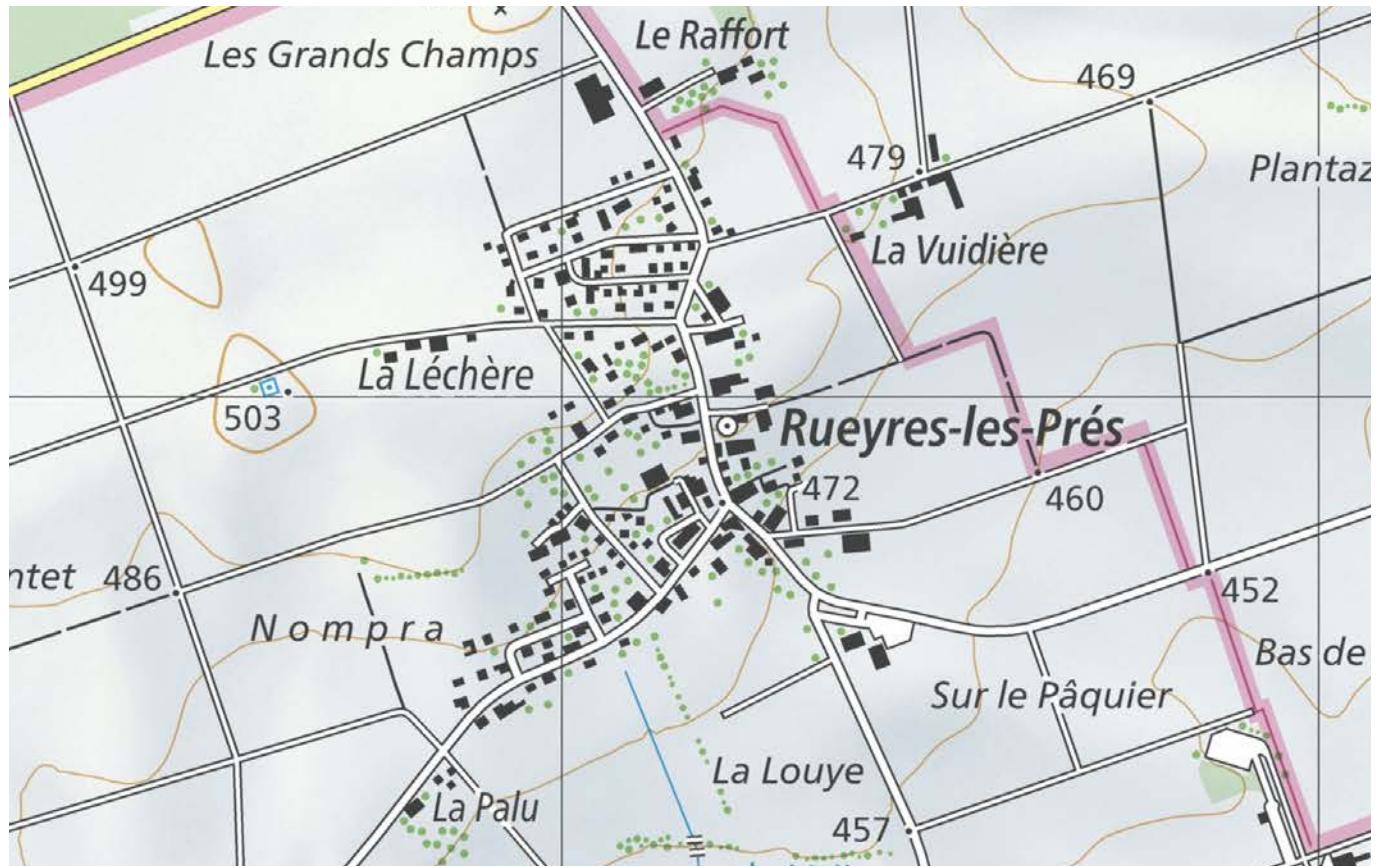
Certaines qualités dans la valeur spatiale intrinsèque de chaque partie de site ainsi que dans l'intensité des relations spatiales entre les différentes parties.

## Qualités historico-architecturales



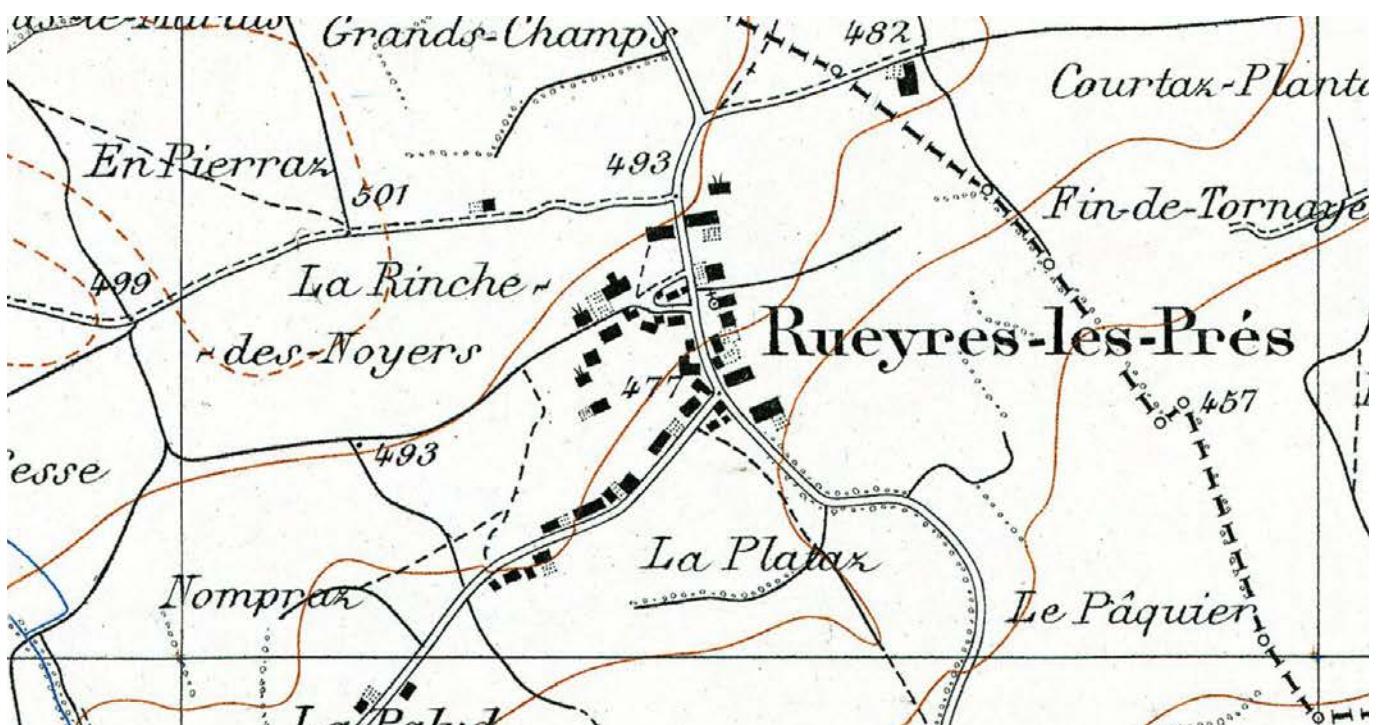
Pas de qualités particulières au niveau de la valeur historico-architecturale des différentes parties de site et de la lisibilité des phases de croissance.

## Site actuel

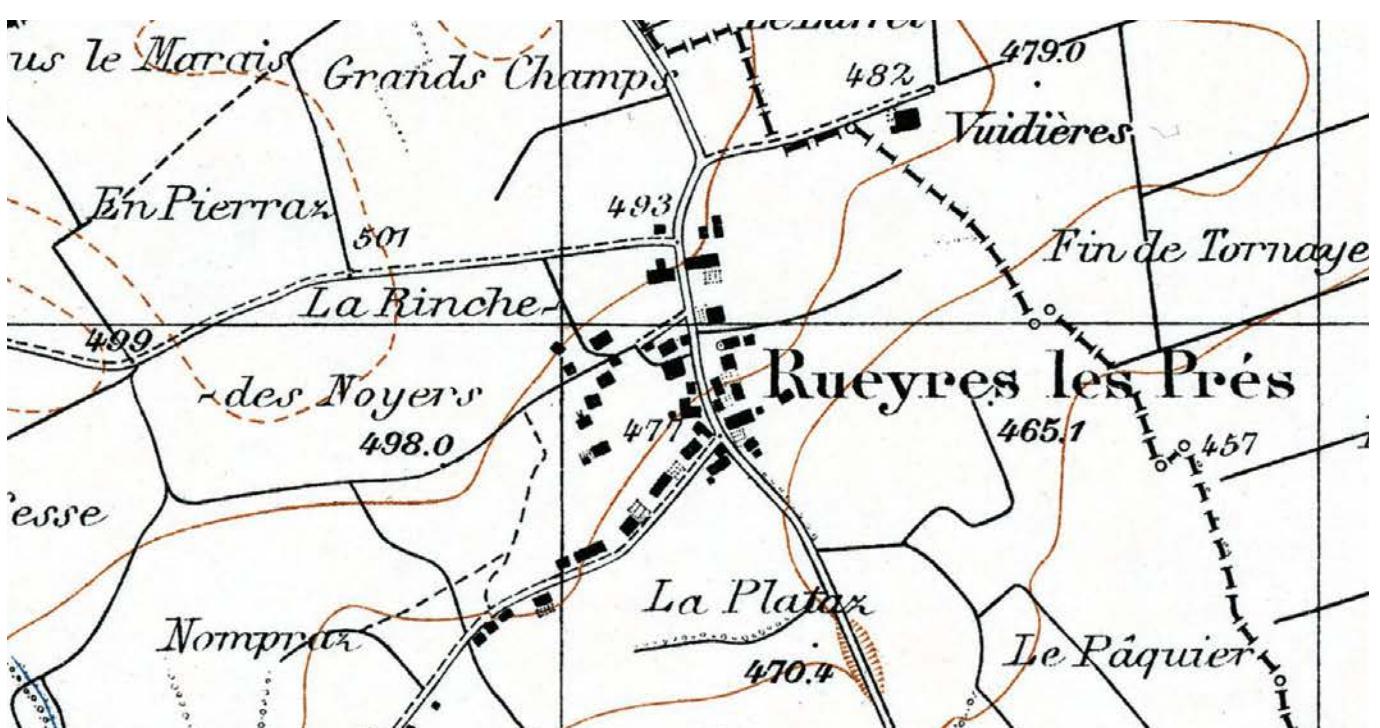


# Évolution du site

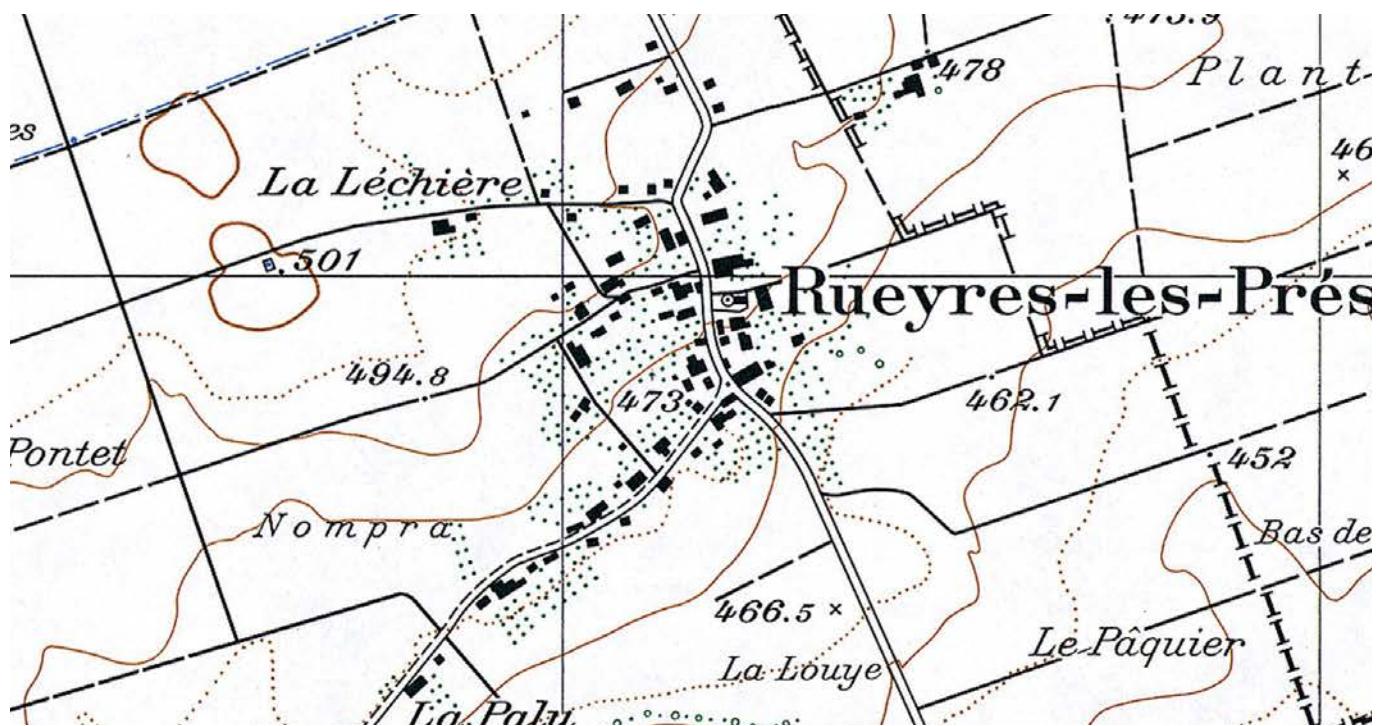
1900



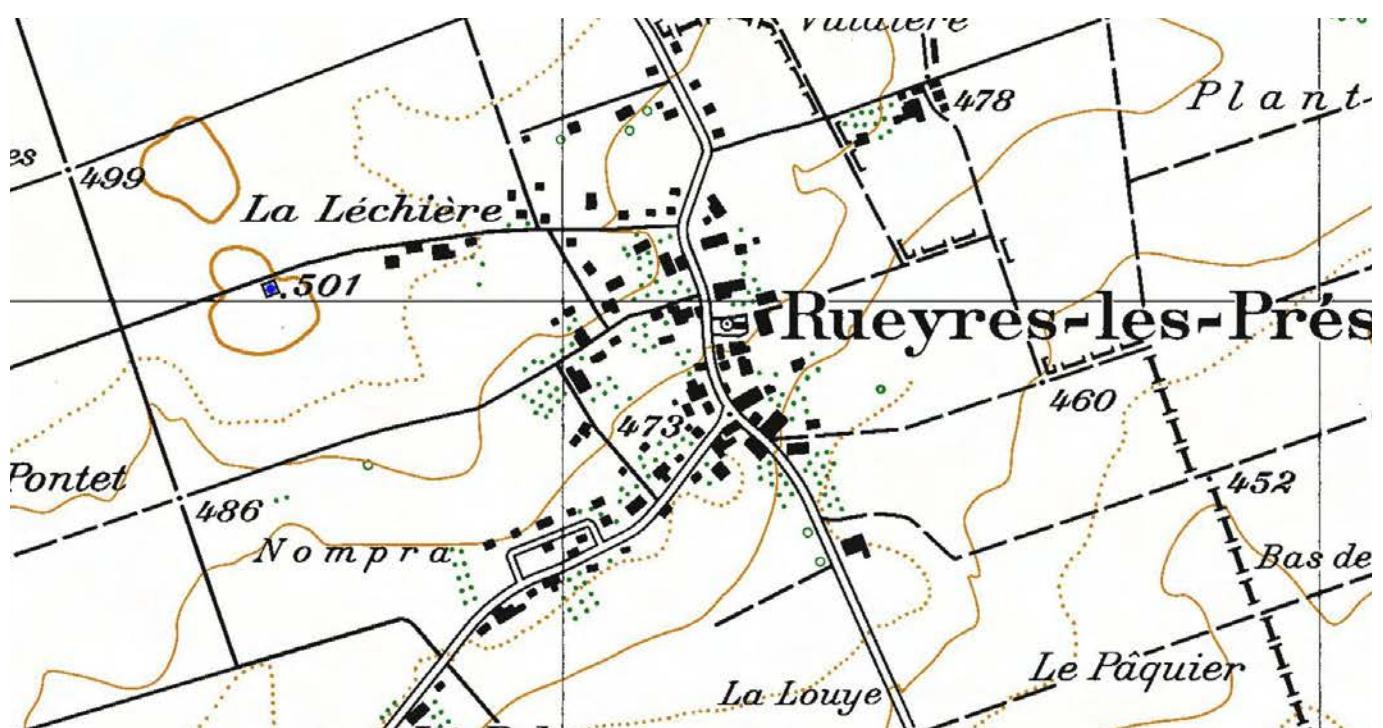
1945



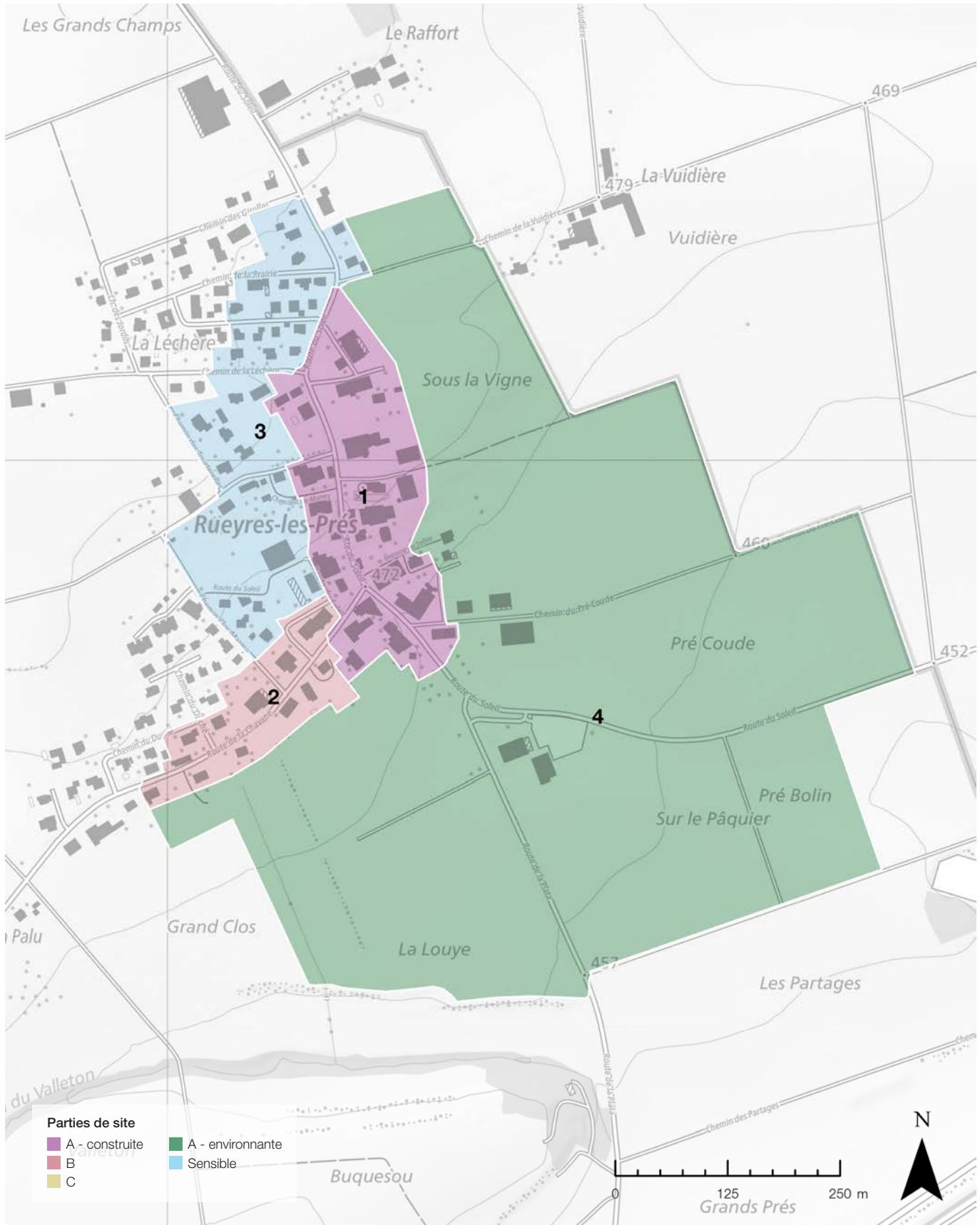
1976



1993



# Parties de site



**1 Village.** Entité principale de l'agglomération, établie sur la ligne de pente d'un coteau, de part et d'autre de l'église, et structurée en arêtes de poisson de manière irrégulière. Le tissu conjugue des fermes des 18<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> siècles, et des « carrées » du 19<sup>e</sup> siècle, hormis la cure (17<sup>e</sup> siècle au moins).

**Recommendations :** dans le noyau historique de Rueyres-les-Prés, les espaces libres (avant-cours, jardins potagers) et les murets structurent l'espace de manière remarquable. Il est recommandé de préserver la nature de ces interstices et de conserver les murets comme articulations essentielles du tissu bâti. Il conviendrait également de renoncer aux barrières visuelles ostentatoires (palissades, bâches). On portera une attention particulière aux transformations-rénovations du bâti historique et on privilégiera des teintes de façades naturelles et discrètes. La question de l'aménagement des abords du cimetière devrait être étudiée.



Objectif de sauvegarde

A

**2 Route de la Chavane.** Cellule linéaire rattachée à l'extrême inférieure de l'entité principale, caractérisée par ses grands volumes implantés de manière lâche, parallèlement à la route de Morens. Tissu fragmenté où les fermes très transformées côtoient des habitations familiales, dès les années 1950, et des immeubles locatifs.

**Recommendations :** les jardins, les vergers et les espaces libres structurent l'espace et créent une transition douce entre le bâti et le paysage. Il est recommandé de préserver au mieux leur nature, de privilégier les essences adaptées à la végétation locale et de renoncer à la construction de barrières visuelles. Les bâtiments ruraux sont particulièrement vulnérables. Il est souhaitable, lors de rénovations ou d'éventuelles transformations, de renoncer à toute restauration trop énergique.



Objectif de sauvegarde

B

**3 Extensions résidentielles.** Maisons familiales, villas-cubes et petits immeubles locatifs, 2000-2020, sur un ancien coteau de prés et de vergers encore bien préservé, années 1990.

Partie de site sensible

**Recommendations :** il est recommandé, lors de nouvelles implantations, de privilégier des teintes discrètes et naturelles. Il conviendrait également de renoncer à une végétation uniforme et allogène, comme les haies de thuyas, ainsi qu'aux barrières visuelles (palissades). On évitera absolument les jardins de pierre et les talus minéraux. Enfin, on privilégiera des entrées de garages souterrains discrètes et dûment dimensionnées.

**4 Environnement agricole.** Terrains agricoles en lanières inclinés vers la plaine. Halles agricoles et, isolées à l'entrée du site, halle polyvalente, 1990, et école primaire, 2013.

Objectif de sauvegarde

A

**Recommendations :** cet environnement agricole dégage la silhouette du site au sud et à l'est. Rueyres-les-Prés entretient un lien intime avec les terres agricoles qui l'entourent. Ce lien est fragile et la symbiose entre le bâti et ces espaces environnants doit être préservée au mieux. On conservera ainsi les vergers qui entourent le bâti et créent ainsi une transition douce vers les terres cultivables. Il est également recommandé de soumettre les éventuelles nouvelles constructions agricoles à des critères de qualités exigeants (proportions et dimensions adaptées au site, par exemple) afin de garantir une intégration harmonieuse dans le paysage culturel.

# Éléments structurants du site



1.8 Hangar à tabac



1.6 Ferme



1.1 Église Saint-Loup-et-Saint-Sylvestre



1.2 Degrés du parvis





1.5 Pinte communale



1.7 Maison curiale

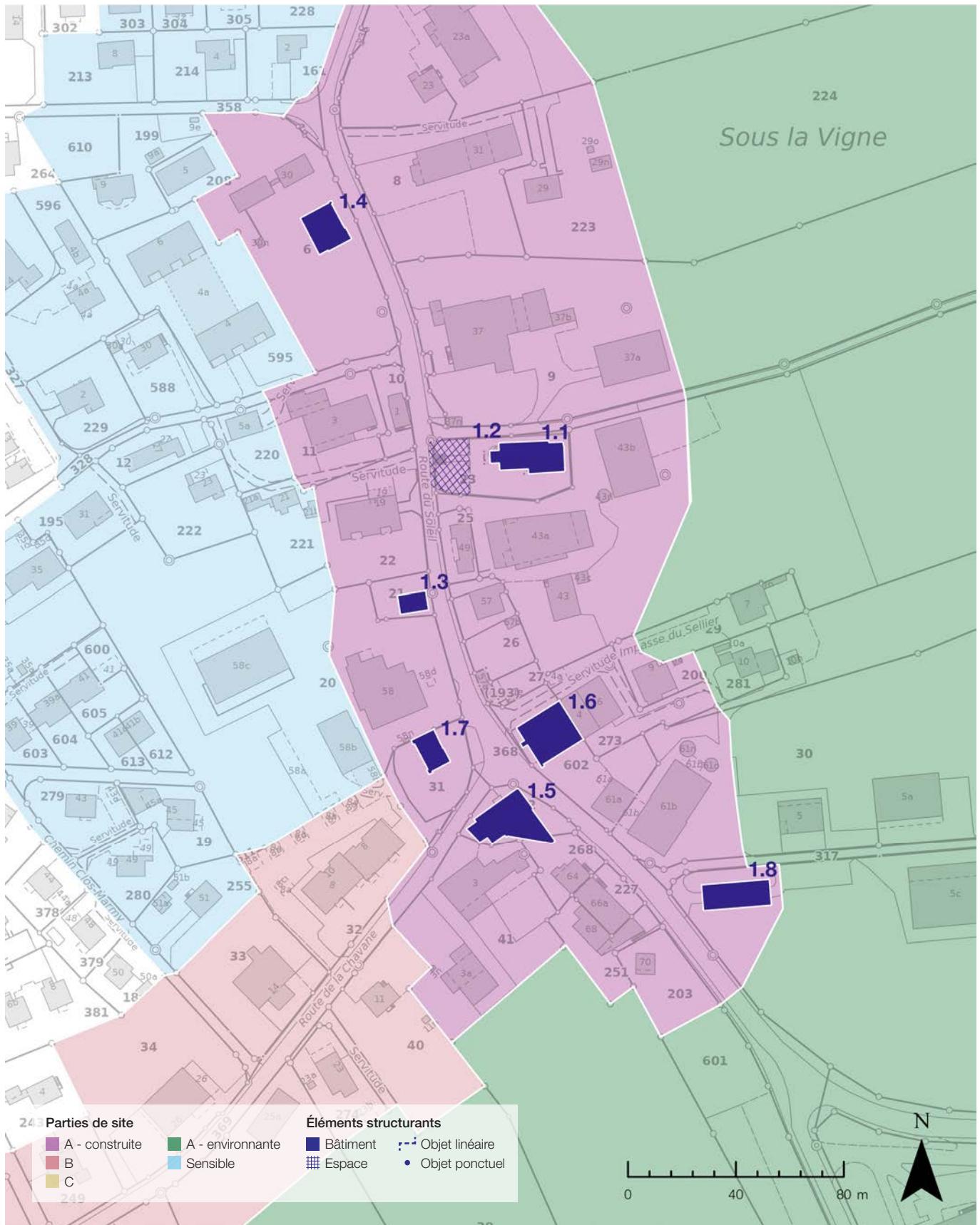


1.3 Fruiterie



1.4 Maison paysanne

# Éléments structurants du site



- 
- 1.1 Église Saint-Loup-et-Saint-Sylvestre,** reconstruction après incendie, 1934-1936, par Fernand Dumas, avec maintien partiel des maçonneries de la tour, 1757, de la nef et remplacement d'un remplage gothique au chevet du nouveau chœur carré. Aménagement intérieur Art déco, dans l'esprit du Groupe de Saint-Luc. En position dominante à l'endroit où la pente s'adoucit.
- 
- 1.2 Degrés du parvis,** encadrés par une rampe néoclassique et deux platanes. Dans l'axe de l'église.
- 
- 1.3 Fruiterie,** datée 1837, sous un grand comble brisé et retroussé, avec pignon sur rue en berceau lambrissé. L'une des plus anciennes du district de la Broye. Actuellement logement.
- 
- 1.4 Maison paysanne,** datée 1795, propriété de la famille Butty au début du 19<sup>e</sup> siècle. Construction en maçonnerie brute, à l'origine en position de logis de ferme. À l'emplacement de l'ancienne ferme du domaine de la famille Castella en 1747.
- 
- 1.5 Pinte communale,** 1899, agrandissement, 1938, puis transformation complète, peu après 2013, avec suppression des encadrements et crépi criard. Situation marquante à l'angle du croisement principal.
- 
- 1.6 Ferme,** datée 1744, probablement pour la famille Devevey. Construction en maçonnerie typique de la Broye. Esplanade sud en galets de rivière, avec grand tilleul signalant l'entrée dans le site.
- 
- 1.7 Maison curiale,** avec triplet gothique tardif, daté 1647, baies à cavet sur congé, 16<sup>e</sup> siècle (?), et porte de cave à linteau sur coussinets, probablement plus ancienne. Bâtiment acquis de Jean Devevey, vers 1633, par la nouvelle paroisse de Rueyres. Agrandissement, 2<sup>e</sup> moitié 18<sup>e</sup> siècle probablement.
- 
- 1.8 Hangar à tabac,** vers 1975-1978, avec bardage partiel en tôle ondulée. Image marquante à l'entrée sud de l'agglomération, précédé d'un alignement d'arbres.

# Aménagement du territoire

## Plan directeur communal

Seule l'extension au sud-est du noyau historique est située dans un environnement défini par le relevé SCRoL. Cette partie met en danger les vues sur le site construit.



## **Plan d'affectation des zones**

Il n'y a aucun conflit entre le plan d'affectation des zones et le relevé du SCRoL.



## Notes

Le recensement cantonal des sites construits d'importance régionale et locale (SCRoL), lancé par le canton de Fribourg en 2023, complète l'inventaire ISOS de la Confédération, limité aux sites construits d'importance nationale. Il remplacera à terme le précédent inventaire établi par l'Office fédéral de la culture, dont les riches relevés, réalisés dans les années 1980-1990, ont constitué l'ossature du SCRöL. Pour le reste, l'essentiel des informations historiques contenues dans le SCRöL s'appuie sur le recensement cantonal des biens culturels immeubles, ainsi que sur le fond documentaire du Service des biens culturels (SBC).

En garantissant la qualité des données de base, ce nouvel recensement vise à assurer un développement harmonieux du territoire dans le respect de l'esprit des lieux. Parallèlement, il doit contribuer à l'émergence d'une culture du bâti de qualité qui permette de conserver vivants des villages et des paysages habités, dotés d'une identité propre.

## Plus d'informations sur le SCRöL et la culture du bâti



# Légende des éléments graphiques

## Sites construits

Le recensement SCRöL évalue les sites construits selon trois degrés d'importance : régionale, locale et sans substance. Les sites construits d'importance régionale et locale font l'objet d'un relevé complet qui identifie les parties de site, les éléments structurants ainsi que les potentiels et risques de développement, et formule des recommandations afin de garantir leur développement qualitatif. Les sites désignés « sans substance » sont visités mais ne sont pas relevés en raison de l'absence de caractéristiques distinctives.

### Qualités

#### Qualités de situation

Valeur topographique et du degré d'urbanisation du site.

#### Qualités spatiales

Valeur spatiale intrinsèque de chaque partie de site et de l'intensité des relations spatiales entre les différentes parties.

#### Qualités historico-architecturales

Valeur historique et architecturale des différentes parties de site et de la lisibilité des phases de développement.

### Barème

● ○ ○ ○ Pas de qualités particulières

● ● ○ ○ Certaines qualités

● ● ● ○ Hautes qualités

● ● ● ● Qualités exceptionnelles

## Parties de site

Les sites construits sont composés de « parties de site » qui peuvent être bâties ou non. Chaque partie de site est liée à un objectif de sauvegarde déterminé selon les qualités spatiales et historico-architecturales.

### Objectifs de sauvegarde

#### Objectif de sauvegarde A

Ensemble bâti avec de la substance historique, ainsi qu'une structure et un caractère remarquables.

#### Objectif de sauvegarde A

Environnement non bâti, naturel ou agricole, important pour le caractère du site construit.

#### Objectif de sauvegarde B

Ensemble bâti doté d'une structure urbaine bien définie et d'un certain caractère.

#### Objectif de sauvegarde C

Ensemble bâti doté d'un certain caractère.

#### Partie de site sensible

Ensemble bâti sans caractéristique distinctive, qui possède une valeur relationnelle avec les parties de qualité.

### Qualités

#### Qualités spatiales

Intensité de la cohésion spatiale à l'intérieur du tissu bâti et des espaces verts aménagés.

#### Qualités historico-architecturales

Degré de spécificité régionale et historique du tissu bâti et des espaces verts aménagés.

### Barème

● ○ ○ ○ Pas de qualités particulières

● ● ○ ○ Certaines qualités

● ● ● ○ Hautes qualités

● ● ● ● Qualités exceptionnelles

## Éléments structurants

Plus petites composantes du site construit, ils peuvent se trouver dans n'importe quelle partie de site. Ce sont des éléments individuels de nature diverse dont l'image et la signification est essentielle pour le caractère du site.

### Bâtiments

Bâtiment unique ou groupe de bâtiments.

### Espaces

Place, jardin, espace-rue, etc.

### Objets linéaires

Ruisseau, alignement de façades, etc.

### Objets ponctuels

Croix, arbre, fontaine, etc.

**Service des biens culturels SBC**

Planche-Supérieure 3, 1700 Fribourg  
[www.fr.ch/sbc](http://www.fr.ch/sbc)

Février 2026

—

**Direction & concept SCRoL**

Frédéric Arnaud

**Rédaction**

Christian Corredera | Mellie Junod-Jeannet

**Cartographie & graphisme**

Ilse Bahnsen

**Photographies**

Alain Kilar (vues aériennes) | SBC

**Cartographie et base de données SIG**

Service des biens culturels SBC

Service de la géoinformation SGéo

**Fonds de carte**

© Swisstopo, État de Fribourg

**Impression**

Service d'achat du matériel et des imprimés SAMI, Granges-Paccot



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

**Service des biens culturels SBC**

**Amt für Kulturgüter KGA**